

DECLARATION de la Commission Permanente relative au déploiement du PASS CULTURE et à l'utilisation d'EDUCONNECT

Le déploiement du Pass culture, au profit des élèves des établissements publics et privés est en cours de lancement. L'accès au Pass culture sera facilité par l'utilisation d'Educonnect.

Ce déploiement d'une nouvelle application sur le portail Scolarité, accessible via Educonnect, a suscité une vive réaction du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique auprès du Ministère de l'Education Nationale afin de rappeler les réserves émises par l'Enseignement catholique sur l'application aux établissements d'enseignement privé du système d'authentification Educonnect et du portail Scolarité qui lui est associé.

Cette réaction a conduit, le Ministère de l'Education Nationale à organiser, en urgence, une réunion, présidée par la Directrice des Affaires Financières du Ministère de l'Education Nationale et rassemblant le Directeur du Numérique du Ministère de l'Education Nationale, le chef du bureau de la DGESCO responsable d'Educonnect et le chef du bureau de la DGESCO responsable du déploiement du Pass culture.

Cette réunion qui s'est tenue le 23 novembre 2021 a permis d'apporter, enfin, des réponses aux réserves émises, depuis 3 ans, par les représentants de l'Enseignement catholique au Comité National de Pilotage des Systèmes Informatisés de l'Enseignement Privé (Organisations professionnelles de chefs d'établissements et Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique) sous la forme de 3 engagements :

- 1) Vérifier immédiatement que désormais toutes les rubriques du portail Scolarité sont paramétrables par le chef d'établissement et que les modifications apportées aux données de la fiche d'identité de l'élève n'interfèrent pas avec les bases informatiques de l'établissement.
- 2) Ne pas utiliser Educonnect à des fins de communication directe avec les parents d'élèves des établissements d'enseignement privé sans l'accord préalable du chef d'établissement.

- 3) Mener, avec l'Enseignement catholique, un travail technique permettant la communication des données valides les plus récentes dans les différentes bases de données en relation entre elles. Une solution, a minima, envisagée consisterait à automatiser une information de l'établissement à chaque changement d'information d'identité dans Educonnect permettant ensuite au chef d'établissement de décider, librement, de prendre en compte ou non cette modification. Ce travail devra aboutir au plus tard pour la rentrée 2022.

Compte tenu de ces engagements qui apportent une réponse précise aux réserves de l'Enseignement catholique relatives à Educonnect, la Commission Permanente invite les établissements à favoriser le déploiement du Pass culture via Educonnect.

La Commission Permanente recommande aux chefs d'établissement de n'utiliser, pour le moment, Educonnect et le portail Scolarité uniquement pour permettre l'accès au Pass culture.